



PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation

**DEMANDE DE DÉLIVRANCE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE  
CONDUCTEUR DE TAXI**  
(article L3121-10 du code des transports)

(complété(e) et signé(e) en **NOIR**, sans déborder du cadre)

1<sup>er</sup> demande

Duplicata perte ou vol

Madame

Monsieur

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Né(e) le : ..... à .....

Domicilié(e) : .....  
.....

Tél : ..... E-mail : .....@.....

Certificat de Capacité Professionnelle délivré le : .....dans le département de:.....

Sollicite la délivrance de la carte professionnelle de conducteur de taxi.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature :

## PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE

### 1- Dans tous les cas :

- Copie recto-verso du permis de conduire B en cours de validité.
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité -(carte nationale d'identité ou du passeport ).
- Copie du certificat médical en cours de validité portant la mention d'aptitude à la conduite de taxi délivré par un médecin agréé par la Préfecture ou une copie de l'attestation préfectorale (carte blanche en cours de validité), conforme à l'article R221-10 du code de la route délivrée par le service des permis de conduire, dans les conditions fixées à l'article R221-11 du code de la route.
- Copie de la formation PSC1.
- 1 photos d'identité récentes avec votre nom au dos, vue de face, tête nue, format 35 x 45 mm, expression du visage neutre. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (pas de fond blanc).
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture mobile non recevable). En cas d'hébergement, fournir l'original d'une attestation de l'hébergeur, son justificatif de domicile et la copie de sa pièce d'identité), ainsi qu'un document officiel à votre nom à cette adresse (une attestation de la sécurité sociale de rattachement à la Lozère ou une attestation du centre des impôts)

### 2- Renouvellement ou duplicata : en plus du point 1 :

- Copie de l'ancienne carte professionnelle « papier » de conducteur de taxi ou si perte ou vol : copie de la déclaration.
- Copie de l'attestation de formation continue (valide 5 ans).

### 3- 1ere demande : en plus du point 1

- Copie de l'attestation de réussite à l'examen d'accès à la profession de conducteur de taxi.

### **Modalités de dépôt de la demande :**

Vous pouvez :

- déposer le dossier complet de demande à l'accueil de la Préfecture de la Lozère :  
rue du Faubourg Montbel, 48 000 MENDE
- envoyer le dossier complet de demande en courrier recommandé à l'adresse :  
Préfecture de la Lozère – service des taxis – BER – BP 130 – 48005 MENDE Cedex
- prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la Préfecture de la Lozère.

### **Remise de la carte :**

La nouvelle carte professionnelle sera directement envoyé au demandeur.